

### Pré requis :

Cette formation est accessible à toute personne dont :

- L'âge minimum est de **16 ans**.
- L'âge maximum est de **25 ans** révolus pour compléter leur formation initiale
- L'âge maximum peut être dérogé pour :
  - Le bénéficiaire est âgé de 26 ans et demandeur d'emploi
  - Le Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA)
  - Le Bénéficiaire de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
  - La personne ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion

Prérequis : Être titulaire du CAP Réparation des Carrosseries combiné idéalement avec le CAP Peintre en Carrosserie (niveau III) / ou titulaire du BAC PRO Réparation des Carrosseries (niveau IV)

### Objectifs (compétences et aptitudes) :

A l'issue de sa formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Déposer et reposer des éléments amovibles
- Réparer des matériaux composites
- Remettre en forme des éléments de carrosseries
- Préparer des surfaces
- Gérer la colorimétrie et la gestion des stocks produits
- Appliquer la peinture
- Remplacer et réparer des vitrages
- Contrôler et intervenir sur les éléments de structure
- Déposer et reposer des éléments inamovibles
- Déposer et reposer des éléments mécaniques et électroniques
- Conseiller sur la technique en carrosserie-peinture

Le bénéficiaire sera en mesure de mobiliser ses compétences et connaissances pour faire face à toute situation de sa vie professionnelle.

### Contenus de la formation :

#### Enseignement professionnel

- Travaux Pratiques avec mises en situations professionnelles
- Stage GNFA

### Durée de la formation :

La formation s'organise en alternance sur 2 ans.

- Au C2M : 452 heures la première année et 469 heures la deuxième, réparties selon le plan de formation
- En entreprise : selon le plan de formation

### Délai d'accès :

La formation débute au mois de septembre de chaque année.

### Tarifs :

Le coût de la formation s'élève à : 11 850 €

Ce coût est intégralement pris en charge par l'Etat et la branche professionnelle. (OPCO)

Il couvre tous les moyens humains et matériels mis à disposition du bénéficiaire pour toute la durée de sa formation, ainsi qu'une partie des frais d'hébergement et/ou de restauration éventuels.

Restent éventuellement à la charge du bénéficiaire :

- le complément relatif aux frais d'hébergement et /ou restauration\*
- le complément en équipement professionnel selon les professions \*

(\* Renseignements sur demande ou voir site du Campus : [www.campusmetiersmarzy.com](http://www.campusmetiersmarzy.com) / rubrique : Consultez toutes les informations pratiques)

### Méthodes pédagogiques :

Les enseignements sont réalisés en présentiel.

- Travaux pratiques dans les ateliers
- Mises en situations professionnelles, études de cas
- Apports théoriques
- Interdisciplinarité
- Blended learning

Tous les moyens du Campus sont mis à disposition des bénéficiaires :

- laboratoires/ateliers équipés de matériels et outils nécessaires à l'exercice de la profession
- Salle de cours équipées de vidéoprojecteur et ordinateur
- Salles informatiques
- Centre de ressources et accès aux plateformes pédagogiques.

### Modalités d'évaluation :

Selon les critères d'évaluation du référentiel :

- 1 Evaluation de 11 blocs de compétences au fur et à mesure de la formation, selon différents coefficients : 80% des blocs doivent être validés pour se présenter à l'épreuve finale.
- 1 Etude de cas Nationale.
- 1 épreuve finale qui se compose d'un entretien avec un jury professionnel qui validera le parcours de formation.

### Accessibilité :

Formation accessible au public en situation de handicap

Les espaces de formation et lieux de vie sont accessibles, et les méthodes pédagogiques adaptées au public.

Les modalités d'examen final peuvent être adaptées à la situation de handicap (accompagnement, temps supplémentaires, ...).

Le campus est doté d'un référent handicap, interlocuteur privilégié.